



ASSOCIATION DES
INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS
DU CANADA ®

Plateforme électorale fédérale de 2019



INTRODUCTION

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est la voix professionnelle nationale et mondiale des soins infirmiers au Canada qui représente 135 000 infirmières et infirmiers parmi les 13 provinces et territoires canadiens. Notre objectif consiste à renforcer le système de santé canadien et à améliorer les résultats pour la santé des Canadiens en élargissant le rôle du personnel infirmier, en faisant avancer le leadership en soins infirmiers, en préconisant des politiques publiques nationales et mondiales qui sont favorables à la santé, en façonnant l'amélioration du système et en agissant dans l'intérêt du public. Les infirmières et infirmiers jouent un rôle essentiel dans le système de santé canadien et leur point de vue est primordial afin d'élaborer des solutions et des politiques publiques efficaces en soins de santé. Ils figurent parmi les professionnels auxquels le public fait le plus confiance au Canada. Cette confiance du public, combinée à l'expérience et à l'expertise approfondies communes du personnel infirmier, permet à l'AIIC de formuler des recommandations éclairées par les besoins des citoyens.

Les recommandations de l'AIIC présentées dans ce document sont appuyées par le personnel infirmier et les patients. Nos recommandations comprennent des propositions visant l'élaboration de politiques fédérales et l'investissement dans des mécanismes qui soutiennent les aidants familiaux. Nous misons également sur les technologies numériques qui permettent de fournir des soins virtuels à l'extérieur des hôpitaux, le régime d'assurance-médicaments national et des stratégies visant à atténuer les effets nocifs des changements climatiques sur la santé. Nos recommandations s'harmonisent avec les engagements nationaux et internationaux, incluant les objectifs de développement durable des Nations Unies et l'engagement de la Déclaration d'Astana en vue d'instaurer des soins de santé primaires durables.

Les infirmières et infirmiers représentent le groupe de professionnels de la santé le plus nombreux au Canada et les points d'accès les plus importants pour les patients. Les membres de la profession infirmière ont une compréhension approfondie et commune des effets d'innombrables facteurs externes, tels que l'emploi, le revenu, l'éducation, les conditions de vie et l'environnement, sur la santé. Ces points de vue holistiques sont ancrés dans les recommandations de l'AIIC, lesquelles offrent des solutions à plusieurs défis considérables que doivent relever un nombre important d'infirmières et infirmiers et de patients.

L'AIIC encourage les dirigeants politiques à tenir compte des enjeux contenus dans le présent document et à intégrer nos stratégies recommandées aux plateformes de leur parti afin d'améliorer la santé et le bien-être des citoyens canadiens.

PERSONNES-RESSOURCES

Sarah Nolan

Responsable des relations gouvernementales

snolan@cna-aiic.ca

613-237-2159, poste 525

Eve Johnston

Coordonnatrice des médias et des communications

ejohnston@cna-aiic.ca

613-237-2159, poste 114

SOUTIEN AUX AIDANTS NATURELS

Soutien financièrement les aidants naturels en modifiant les lois fiscales fédérales :

- Rendre le crédit canadien pour aidant naturel existant entièrement remboursable;
- Élargir les prestations de compassion fédérales afin d'inclure une période de deux semaines en cas de deuil.

En tant que membre de la Coalition pour des soins de fin de vie de qualité du Canada, l'AIIC appuie l'amélioration de la flexibilité des prestations d'assurance-emploi pour soignants par l'inclusion d'une période de deux semaines en cas de deuil. Ce nouveau type de prestations permettra aux personnes au Canada de prendre le temps nécessaire pour récupérer, réduire leurs difficultés économiques et s'assurer de gérer les aspects pratiques à la suite du décès d'un être cher. L'AIIC défend avec ferveur des soins palliatifs de grande qualité qui sont accessibles à tous les Canadiens dans des milieux qui conviennent le mieux aux besoins de chaque personne.

Le crédit canadien pour aidant naturel est fixé à **6 986 \$**. Pourtant, bien des personnes **ne reçoivent qu'une fraction de cette somme**. À l'instar d'autres crédits non remboursables, ces prestations sont moins efficaces qu'elles ne le pourraient, puisqu'elles ne sont pas versées directement. Elles permettent seulement de réduire les impôts que doivent payer les aidants naturels, et le montant dû détermine la somme octroyée.

LES DÉPENSES DES AIDANTS NATURELS COMPRENNENT



les services
privés à domicile



les rénovations
de maisons ou de
véhicules, l'assistance et
l'équipement techniques



le transport pour
se rendre à des
rendez-vous
médicaux



les frais
d'ordonnance



2,4
MILLIONS

d'ânés censés
avoir besoin de
soins à domicile
d'ici 2046.



5,9
MILLIONS

de Canadiens qui
offriront des soins à
des membres de la
famille ou à des amis
en 2019.

Un remboursement profiterait à bien plus de personnes que ne le permet la structure actuelle (notamment celles à faible revenu) et réduirait le fardeau des soins dans le système de santé.

D'ici 2035, on prévoit que 24 % de la population sera composée de personnes âgées de 65 ans et plus et que les dépenses couvertes par le secteur privé atteindront 23,5 milliards de dollars en soins à domicile et à long terme. Cela est préoccupant, car les coûts des soins de santé pour les aidants naturels et les personnes qui reçoivent les soins devraient devenir de plus en plus chers.



En 2019, les aidants qui prennent soin d'ânés permettront au système de soins de santé canadien d'épargner un montant annuel estimé à

9,6
MILLIARDS DE \$

Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle à cette fin et réaliser de petits investissements pour obtenir des rendements plus élevés.

LE COÛT



Dépenses moyennes de
5 800 \$
par année pour prendre soin
de ses proches.

Une augmentation atteignant

8 000 \$
est prévue par année
d'ici 2035.

33 %

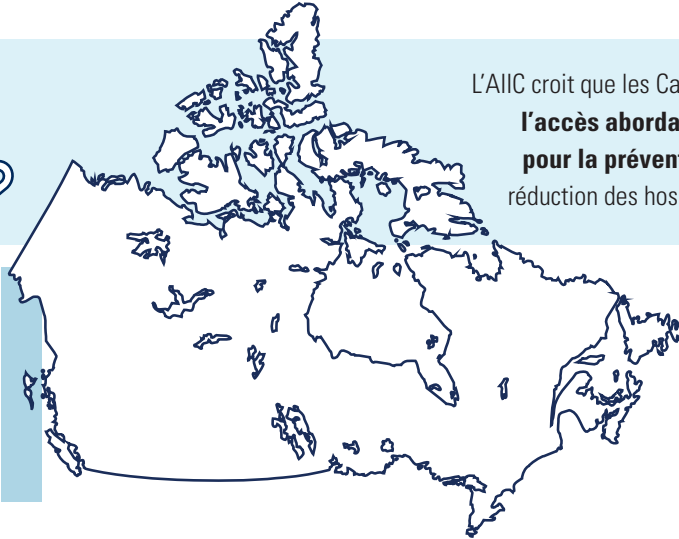
des Canadiens déclarent
les dépenses liées à leur
rôle d'aidants dans leur
déclaration de revenu.

RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS



Adopter et mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel à payeur unique qui est viable et fondé sur des données probantes.

L'AIC a une histoire de longue date de défense d'un régime d'assurance-médicaments national. Nous recommandons un système public universel complet qui offre une couverture des médicaments abordable en vue d'assurer l'accès selon les besoins, plutôt que selon la capacité de payer.



L'AIC croit que les Canadiens, surtout les plus vulnérables, nécessitent **l'accès abordable à des médicaments d'ordonnance vitaux pour la prévention**, le traitement et la guérison des maladies, la réduction des hospitalisations et l'amélioration de la qualité de vie.

ASPECTS À ENVISAGER POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Tout en reconnaissant que la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments est complexe, l'AIC comprend que des étapes progressives pourraient s'avérer nécessaires pour la mise en œuvre intégrale d'un système universel à payeur unique.

Nous recommandons donc de tenir compte des facteurs suivants tout au long de la mise en œuvre :



Un approvisionnement stable en médicaments cliniquement sûrs et économiques;



Un formulaire national (soit la liste des médicaments d'ordonnance couverts)



Les stratégies d'achat collectif, comme l'achat en masse, visant à réduire les coûts des médicaments



De l'information et des mécanismes à l'appui de pratiques de prescription et de déprescription adéquates dans l'ensemble des provinces et des territoires.



Permettre aux patients de choisir des médicaments non génériques (à leurs frais) et aux prescripteurs d'indiquer sur l'ordonnance la mention « ne pas substituer » lorsqu'une substitution ne devrait pas être effectuée pour des raisons médicales;

NÉCESSITÉ D'UN ACCÈS ÉQUITABLE



Dans un sondage mené en 2015, **plus d'un canadien sur cinq**

a indiqué que lui-même ou une personne de son foyer **ne prenait pas ses médicaments en raison de préoccupations liées au coût.**



Le Canada débourse

30 %

de plus que d'autres pays de l'OCDE pour des médicaments sur ordonnance.

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

✓ Investir dans des soins virtuels technologiques à l'extérieur des hôpitaux, incluant la mise à niveau et l'étendue des technologies existantes à domicile et dans les collectivités.

Dans le secteur des soins à domicile, la technologie joue un rôle central, puisqu'elle permet la surveillance et les interventions à distance du patient dans son domicile plutôt qu'en établissement au coût plus élevé. Cela est particulièrement avantageux pour de nombreuses maladies chroniques qui peuvent être gérées efficacement à domicile.

Les maladies chroniques sont la principale raison pour laquelle les personnes âgées font appel au système de santé – et non leur âge. Près de quatre personnes de 65 ans et plus sur cinq vivent avec une maladie chronique, tandis qu'environ 70 % ont deux problèmes progressifs ou plus.

ASPECTS À ENVISAGER POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Étendre les projets d'investissement actuels dans les dossiers électroniques de manière à ce qu'ils englobent les soins à domicile et les soins communautaires ainsi que s'assurer que les nouveaux investissements sont accordés en fonction de la connectivité et de l'interopérabilité avec les nouveaux modèles de soins.
- Aider les administrations provinciales et territoriales à accélérer l'adoption et le déploiement de la technologie pour soutenir les fonctions opérationnelles des soins à domicile, ainsi que faire progresser la propagation de solutions éprouvées de télésoins à domicile grâce à l'affectation des ressources propres au secteur de la santé en vertu des accords bilatéraux en matière d'infrastructure.
- Veiller à ce que tous les Canadiens aient accès au service Internet haute vitesse d'ici 2030, y compris les collectivités rurales, éloignées et du Nord.
- Informer les Canadiens sur la sécurité et l'efficacité de ces technologies afin de gagner leur confiance et d'augmenter la visibilité des soins virtuels.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS



les soins
virtuels



les télésoins
à domicile

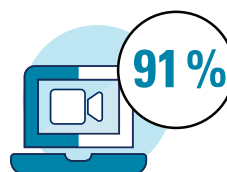


la consultation
électronique



les dossiers
électroniques

CONCLUSIONS DU SONDAGE D'INFOROUTE SANTÉ CANADA



des répondants estimaient que **leur problème de santé a été pris en charge de manière approprié au cours des rendez-vous par vidéoconférence** avec leur fournisseur



d'entre eux ont indiqué que ces **consultations virtuelles leur ont permis d'économiser du temps en déplacement**



de visites en personne qui pourraient avoir été évitées si l'accès électronique à l'information sur la santé leur avait été donné

Ces nouvelles modalités de soins virtuels ont favorisé l'accès rapide à des évaluations et des traitements en santé dans les collectivités rurales et éloignées et elles représentent une occasion d'atteindre les personnes au Canada qui éprouvent de la difficulté à accéder à des services de santé.

LES COÛTS ET L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Les maladies chroniques entraînent des coûts de **190 MILLIONS** de dollars à l'économie canadienne.



Coût quotidien en soins à domicile de **55 \$**



Coût quotidien en soins de longue durée de **130 \$**



Coût quotidien en soins hospitaliers de **1 000 \$**

Depuis 2008, le nombre de personnes recevant des soins à domicile a augmenté de **55 %**

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET SANTÉ

Mettre en œuvre des stratégies en vue :



- de prévenir et réduire les effets nuisibles sur la santé des changements climatiques.
- d'augmenter la recherche et l'éducation du public en santé.
- d'assurer le financement stable à long terme du secteur de la santé afin de remédier aux effets des changements climatiques.

IL EXISTE DE NOMBREUSES MENACES À LA SANTÉ PUBLIQUE EN LIEN AVEC LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, Y COMPRIS LES SUIVANTES :



Saisons des allergies prolongées



Domages causés aux cultures à la suite de conditions météorologiques sévères et de la sécheresse



Propagation de la maladie de Lyme



Effets cardiorespiratoires en raison de la pollution de l'air accrue



Coup de chaleur et décès



Risque accru de maladie hydrique en raison de la configuration changeante des précipitations



Traumatisme et trouble de stress post-traumatique causés par le déplacement à la suite des feux de forêt et des inondations



Insécurité alimentaire répandue dans l'Arctique en raison de la hausse des températures qui ont réduit l'accès aux aliments autochtones traditionnels

Le gouvernement a entrepris des démarches importantes, mais l'AIIC croit que nous devons faire davantage pour éviter les effets catastrophiques des changements climatiques. De nombreuses politiques nécessaires pour lutter contre les changements climatiques entraîneront des avantages immédiats pour la santé, réduiront les coûts liés aux soins de santé et amélioreront la cohésion et l'équité sociales au sein des collectivités canadiennes.

ASPECTS À ENVISAGER POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral joue un rôle principal pour veiller à ce que le secteur de la santé soit prêt à lutter contre les effets des changements climatiques.

- Augmenter la résilience, comme l'évaluation des risques et la préparation aux risques (gérer les éclosions de maladies lorsqu'elles surviennent).
- Promouvoir les avantages pour la santé de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air.
- Intégrer la recherche portant sur les effets sur les soins de santé aux décisions stratégiques en cours.
- Sensibiliser davantage le public sur le lien entre les changements climatiques et les effets sur la santé en temps réel et coordonner les efforts d'éducation du public entre les ministères fédéraux.
- Accroître le financement destiné à la recherche et aux pratiques exemplaires afin de réduire les lacunes en matière de données et de faciliter le partage d'information entre les régions.

LES CHIFFRES

Il y a eu



3 400

admissions au service des urgences liées à la chaleur extrême au Québec en 2010

Chaque année



9 500

décès au Canada sont attribuables à la pollution de l'air

Augmentation de

104 % des cas de la maladie de Lyme signalés de 2016 à 2017

CONCLUSIONS D'UN SONDAGE DE SANTÉ CANADA DE 2017 :



40 %

des Canadiens croient que les changements climatiques représenteront un risque pour la santé **dans l'avenir.**



53 %

des Canadiens reconnaissent les changements climatiques en tant que **risque actuel pour la santé.**



79 %

des Canadiens croient que **des changements climatiques sont en cours.**